

Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est
35, Chemin Kempt,
Ristigouche Sud-Est(QC) G0J 1V0
Téléphone: (418) 788-5769 Télécopieur : (418) 788-2598

Extrait du procès-verbal

À la réunion ordinaire de la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est
tenue le 6 octobre 2014.

Tous formants quorum sous la présidence de : Monsieur François Boulay, maire

Et les membres suivants :

Antoinette Boilard
Brigitte Kenny
Chantal Lebel

René Arseneault
Roger McGrath

Madame Suzanne Bourdages , Secrétaire-trésorière est aussi présente.

Résolution : 2014-184

7.2 Résolution d'appui – Sauvons Postes Canada

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouvertures;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par Chantal Lebel
Et résolu unanimement

1) Que la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est demande à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

2) Que la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est demande à la Fédération Canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.